

Ce chapitre a pour objectif de décrire et d'analyser les caractéristiques des déterminants de l'industrie de l'hébergement de Mahajanga-ville. Il commence par la présentation des résultats. La discussion des résultats intervient dans un deuxième temps où il s'agira alors d'inférer les adaptations auxquelles l'industrie de l'hébergement de Mahajanga-ville est en mesure de prétendre.

4-1 Ressources financières limitées

Les ressources financières sont considérées comme l'un des déterminants les plus importants de la capacité d'adaptation de l'industrie de l'hébergement. La vulnérabilité de cette dernière est élevée lorsqu'elle est confrontée à des chocs ou des facteurs de stress, et, qu'en même temps, elle ne dispose pas d'actifs monétaires et économiques qui doivent lui permettre d'amoindrir les effets de ces chocs. L'accès aux ressources financières est influencé par de nombreux facteurs, notamment le type et la taille de l'entreprise ; l'accès aux actifs liquides et fixes ; et l'accès aux établissements de crédit et aux banques.

En raison du changement climatique, les chocs climatiques peuvent être extrêmement brutaux, et, de ce fait, complètement annihiler toute possibilité de poursuite d'activités économiques. Les exemples de cessation d'activités d'hôtels et de resorts causée par des chocs climatiques commencent à se multiplier dans le tourisme à travers le monde. A Madagascar, l'industrie de l'hébergement ne bénéficie d'aucune faveur particulière, bien que de nombreux rapports et études publiés par diverses instances- nationales aussi bien qu'internationales-, insistant sur l'importance du tourisme pour le développement économique du pays, mais également pour la protection des ressources environnementales de celui-ci.

Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes d'ordre économique, les hôteliers ont ainsi affirmé devoir compter uniquement sur leur propre force pour s'assurer un certain niveau de résilience de leurs activités. L'accès à des prêts bancaires reste toujours aussi limité à Madagascar. En revanche, ils emploient une main-d'œuvre extrêmement flexible, et relativement bon marché. C'est l'existence d'une telle main-d'œuvre flexible et saisonnière qui, en partie, permet à ces hôteliers d'avoir une résilience économique acceptable en cas de grave crise.

L'usage d'une telle main-d'œuvre saisonnière, souvent avec des contrats à durée déterminée, a été constaté dans tous les hôtels qui ont fait l'objet de notre enquête. Dans le futur, il est probable que c'est la disponibilité d'une telle main-d'œuvre très flexible, assurée par un flux de demandeurs d'emploi de plus en plus importants, qui permettra à une partie importante de l'industrie de l'hébergement de faire face aux impacts de plus en plus graves des changements climatiques.

Mais au-delà de l'accès aux établissements de crédit, c'est surtout la rentabilité de l'industrie de l'hébergement qui pose question. L'un des hôteliers (H1)⁵¹ enquêté a clairement affirmé qu'il est difficile de faire des bénéfices dans l'industrie de l'hébergement. Lorsque le taux de remplissage des chambres de son hôtel a été questionné, elle a toutefois refusé de communiquer cette information. L'un des chercheurs (C3)⁵² interviewés confirme l'assertion de l'hôtelier, en affirmant que ce taux était relativement bas pour l'ensemble de la ville de Mahajanga, sans pour autant lui aussi communiquer de chiffres exacts corroborant ces dires. Le chercheur a par ailleurs soutenu qu'en raison du taux de remplissage peu élevé, certains hôtels de la ville de Mahajanga se transformaient en maison de passe pour pouvoir se maintenir à flot sur le plan financier, surtout en période de basse saison. Celle-ci commence à partir de fin septembre jusqu'à mai, soit environ 9 mois sur 12.

Selon ce chercheur, les raisons qui peuvent être à l'origine d'un tel niveau de taux de remplissage, celui-ci a répondu que les touristes préféraient les maisons d'hôtes et les campings, en raison de leur prix généralement plus accessible par rapport aux tarifs pratiqués par les hôtels. Il a aussi évoqué l'existence de circuits informels dans l'industrie de l'hébergement, qui font descendre les prix des nuitées, jusqu'à 3 000 Ariary/Nuitée. Pour obtenir des revenus supplémentaires, certaines personnes n'hésitent pas ainsi à transformer leur domicile personnel ou des bâtiments publics en maison d'hôtes, selon ses dires. L'informel dans le tourisme, même s'il n'est pas aussi important en comparaison de ce qui existe dans d'autres secteurs, menace ainsi fortement la rentabilité de l'industrie de l'hébergement à Mahajanga-ville.

Par ailleurs, l'accès aux ressources financières de l'industrie de l'hébergement dépend aussi et surtout de l'attrait touristique même du lieu de destination dans lequel celle-ci opère. Or, malgré « *des atouts reconnus* » (ORTB1)⁵³, Mahajanga n'est pas encore au niveau des

⁵¹ H= Hôtelier

⁵² C= Chercheur

⁵³ ORTB = Employé de l'ORTB

principaux « hotspots » malgaches, entre autres, Nosy-Be et Sainte-Marie, du moins sur le plan de la reconnaissance internationale, en particulier vis-à-vis des touristes français, réunionnais et italiens, qui sont les principaux touristes non-résidents de Madagascar, selon ORTB1. Ainsi, pour beaucoup de touristes non-résidents, Mahajanga demeure essentiellement « *un lieu de passage menant vers d'autres destinations* », selon toujours les dires d'ORTB1. Cette explication a été confirmée par les propos du consultant privé CP2⁵⁴, pour qui Mahajanga est encore loin d'atteindre la réputation du Grand Sud malgache et de Nosy-Be malgré « *une fréquentation en hausse des touristes non-résidents* ».

L'existence d'une source financière mise à la disposition de l'industrie de l'hébergement par les pouvoirs publics pour l'adaptation de celle-ci aux changements climatiques a été évoquée directement aux cours des discussions avec les hôteliers. Ces derniers ont unanimement répondu qu'il n'existait aucune aide, directe ou indirecte, « *aucun fonds alloué à l'adaptation au changement climatique par l'Etat* » (H5). Un hôtelier s'est montré assez pessimiste quant à l'existence future d'un tel fonds. Il a ainsi déclaré que « *notre gouvernement n'a pas d'argent - il ne peut pas nous soutenir à cause de cela.* » (H5).

Pour l'industrie de l'hébergement de Mahajanga, il est extrêmement difficile d'investir dans les mesures d'adaptation parce qu'elle n'est pas préparée financièrement à la co-protection des biens publics, même si elle en tirera nécessairement des avantages, puisque, dans cette ville, le tourisme est basé quasi-exclusivement sur l'attrait vis-à-vis des ressources naturelles. Or, une telle co-protection est l'une des étapes indispensables pour faire face aux impacts du changement climatique. Les entreprises, de façon générale, sont en effet appelées à mettre en place des mesures de protection face aux impacts du changement climatique.

Par ailleurs, s'agissant du traitement de la question du changement climatique, à Madagascar, les efforts se sont concentrés jusqu'ici sur la mitigation, accentuant de ce fait le manque de ressources financières consacrées à l'adaptation. En effet, au niveau national, le processus d'intégration de la problématique des changements climatiques a commencé avec le Protocole de Kyoto, protocole que Madagascar a ratifié en 1997. Cet accord signe le début de la prise en compte du réchauffement du climat dans le pays, prise en compte axée sur la réduction des gaz à effet de serre, autrement dit, sur la mitigation.

Jusqu'à maintenant, aucun équivalent du Protocole de Kyoto n'a été encore signé en matière d'adaptation entre les pays, malgré la reconnaissance au niveau mondial que les conséquences

⁵⁴ CP= Consultant privé

des changements climatiques seront indubitables, et qu'elles seront plus importantes encore pour les pays pauvres du sud, en comparaison des pays du nord qui disposent, en principe, de capacité d'adaptation beaucoup plus importante. Cette négligence vis-à-vis de l'adaptation est accentuée encore un peu plus dans le domaine du tourisme puisque les hôteliers ont affirmé n'avoir à leur disposition aucun budget spécifique pour se préparer aux conséquences du changement climatique.

Ces constats sur l'accès aux ressources financières peuvent être toutefois tempérés par le fait que Mahajanga-ville est une destination très dynamique pour le tourisme domestique. Mais le dynamisme du tourisme domestique est limité lui-même par la saisonnalité de la demande, d'une part, et de la situation économique de Madagascar, notamment celle de la population tananarivienne, qui constitue la fraction la plus importante de cette demande interne. Cette quasi-dépendance de Mahajanga-ville au tourisme domestique constitue la menace financière la plus sérieuse pour son industrie de l'hébergement.

4-2 Capital humain peu formé aux tâches complexes

Le capital humain constitue un déterminant essentiel de la capacité d'adaptation, car, c'est ce capital qui pourvoit et détient le savoir nécessaire à toute forme d'adaptation. Selon Calgaro (2010)⁵⁵, deux types de savoir sont importants pour la mise en place d'une adaptation aux conséquences du changement climatique. Le premier est qualifié par cet auteur de traditionnel ou encore d'endogène. Le second, toujours d'après la catégorisation proposée par Calgaro, est moderne.

4-2-1 Le savoir moderne

Le savoir moderne permet un élargissement des options d'adaptation disponibles. Un des hôteliers interviewés (H6) a lourdement insisté sur l'importance du savoir et de l'éducation pour assurer l'avenir du secteur touristique à Madagascar. « *Amener les enfants jusqu'au niveau secondaire, pour commencer, et puis, si cela a lieu, les diriger ensuite vers une filière spécialisée.* » note-t-elle. « *Nous manquons encore de connaissances, la formation est nécessaire* », a clairement indiqué H3. Et d'ajouter toutefois que « *le niveau le plus bas et intermédiaire est formé, mais [que] nous avons besoin de formation d'un plus haut niveau* ». L'hôtelier H6 a souligné l'importance de la formation dans le secteur du tourisme, avec une

⁵⁵ CALGARO, E. Building Resilient Tourism Communities in a World of Uncertainty: An Assessment of Destination Vulnerability of Khao Lak, Patong, and Phi Phi Don to the 2004 Tsunami. Sydney: Macquarie University.

certaine emphase : « *La formation est tout* », affirmait-t-il. Il est à noter que les efforts visant à améliorer le savoir-faire et les compétences des ressources humaines du secteur du tourisme ont abouti à la création d'écoles spécialisées à Mahajanga-ville.

Pour ce qui concerne en particulier l'éducation environnementale et les connaissances en matière de changement climatique, aucun des hôteliers interviewés n'a déclaré suivre ou avoir suivi une formation sur les impacts des changements climatiques, et d'une manière générale, sur les impacts des changements globaux sur la viabilité future de l'industrie de l'hébergement. Lorsqu'il a été demandé si l'hôtel pour lequel ces hôteliers travaillaient proposait des séances de formation consacrées aux problématiques climatiques qui se posaient dans la ville de Mahajanga, tous ont répondu par la négative. En revanche, les hôteliers interrogés déclaraient tous avoir une idée de ce qu'est « *le tourisme durable* ». En l'absence de structures formelles et informelles dédiées à la formation du personnel de l'industrie de l'hébergement en matière environnementale et climatique, le seul recours qui reste aux hôteliers étaient l'auto-formation, d'après leurs dires. Il n'a pas été toutefois possible d'identifier l'engagement réel des hôteliers concernant cet aspect particulier.

L'un des hôteliers (H4) a toutefois déclaré que le personnel de l'hôtel pour lequel il travaillait recevait des séances de débriefing sur quelques pratiques « vertes », pratiques que les employés étaient tenus d'appliquer dans leur travail. Ces pratiques concernent surtout les différentes manières d'économiser de l'énergie et de l'eau, ainsi que la façon de s'occuper des déchets. Lorsque qu'il a été demandé à H4 si l'instauration de ces pratiques au sein de l'hôtel avait une visée de labellisation ou de certification inscrit dans une stratégie commerciale délibérée, H4 n'a pas voulu nous donner de réponse précise. Néanmoins, il a affirmé que l'instauration de ces différentes pratiques avait certainement généré quelques « *bénéfices* » pour l'hôtel. Selon les dires de H4, l'hôtel où il travaillait n'encourageait toutefois pas les employés à diffuser les pratiques « vertes » dans un cadre non-professionnel. De son point de vue, le fait de partager ou non les pratiques environnementales acquises au niveau des lieux de travail tenait plus du choix individuel de chaque employé, et que les gérants des hôtels n'étaient pas tenus « *de se mêler de la vie des employés* ». Par ailleurs, aucun des hôteliers interrogés n'avait connaissance d'un programme, sous forme d'ateliers ou autres, proposé par les pouvoirs publics –la commune de Mahajanga-ville notamment- pour préparer cette ville aux conséquences du changement climatique.

A la question sur le contenu éventuel d'un tel programme sur le changement climatique si un jour il prenait forme, l'interviewé H2 a insisté sur les événements climatiques extrêmes et la façon dont les conséquences de ces événements pourraient être amoindries comme élément principal d'un tel programme. Les autres n'avaient pas d'idées clairement fixées, laissant supposer qu'ils n'avaient pas de vision claire sur ce qu'il est possible de faire ou non face au changement climatique. Inversement, lorsque ces personnes ont été interrogées sur les conséquences actuelles de l'absence de formation et de préparation concernant le changement climatique, aucune d'entre elles n'a été en mesure de fournir de réponse précise. L'interviewé H5 a ainsi déclaré que la responsabilité principale dans la protection des ressources naturelles incombait à « l'Etat », dans le cas où le changement climatique produirait des impacts négatifs sur le tourisme à Mahajanga-ville.

L'ensemble des hôteliers interrogés ont toutefois clairement conscience que si le climat devait se dérégler, avec une plus grande fréquence des canicules notamment, cela pourrait avoir une incidence économique très sérieuse pour le tourisme, et menacer directement leurs emplois. H5 a ainsi affirmé que même les habitants de Mahajanga n'arrivaient plus à supporter la chaleur étouffante qui y régnait certains jours.

4-2-2 Le savoir traditionnel

Les hôteliers interrogés sur l'utilité des savoirs traditionnels en matière environnementale et climatique quant au fonctionnement de leurs hôtels ont affirmé que ce savoir avait une pertinence. Mais, la seule explication « concrète » est venue de l'hôtelier H6 qui a évoqué la protection extrêmement importante que fournissaient les arbres filaos, qui, d'après ses dires, constituaient une protection contre les tempêtes et les cyclones, servaient également d'abri aux touristes en cas de canicules, et avaient aussi pour vertu de protéger contre le recul des plages. L'occasion ne s'est toutefois pas présentée pour connaître l'impression des touristes fréquentant l'établissement où travaillait H6 sur ces arbres filaos, et les vertus réelles de ces arbres sur leur bien-être, notamment s'ils étaient d'une véritable utilité pour se protéger de la chaleur, et si l'existence de ces arbres leur faisait apprécier encore plus l'endroit. Les autres hôteliers ont évoqué l'utilité d'autres espèces végétales essentiellement pour leur vertu esthétique de décoration, mais n'ont fait aucune référence entre les aléas naturels et les espèces végétales. Mahajanga compte ainsi, d'après l'un d'entre eux (H1), plusieurs espèces végétales qui ont une propriété curative. Il a cité l'exemple du Katrafay.

Dans ce qui suit, un cliché d'arbres filaos pris sur la plage de l'un des hôtels ayant fait l'objet de l'investigation de l'auteur à Mahajanga-ville.

Photo 4 : Les Arbres Protecteurs des Côtes Majungaises



Auteur : RAJAONARISOA/ 09/03/2016

Le capital humain est un déterminant essentiel de la capacité d'adaptation parce que la détention du savoir, qu'il soit de nature moderne ou de type traditionnel, est un élément indispensable à la mise en place de l'adaptation. En effet, même en présence d'une ressource financière abondante, lorsque les connaissances n'existent pas ou sont insuffisantes pour faire face aux problèmes qui se posent, il n'est pas possible d'exécuter une mesure d'adaptation. D'après les résultats des entretiens, l'investissement dans le savoir est plus que nécessaire dans la ville de Mahajanga. En effet, les habitants de la ville et les hôteliers interviewés sur les impacts futurs du changement climatique n'ont pas montré de connaissance avérée dans la manière d'appréhender et de gérer ce changement, et ce, malgré une conscience aiguë des dangers que représente celui-ci sur la viabilité de leur emploi. Le *seul* point d'appui concret sur lequel peuvent se baser les hôteliers de Mahajanga-ville contre *certain*s impacts potentiels du changement climatique (cyclones, canicule), ce sont les arbres filaos. Un problème d'agenda et de priorités semblent également émerger à l'issue de l'enquête. En effet, le

changement climatique ne fait pas partie encore des véritables priorités pour les hôteliers. Cela apparaît dans le fait qu'ils n'ont pas été en mesure de préciser de façon nette les conséquences d'une absence de formation sur le changement climatique. Ce problème de priorité est renforcé par l'absence d'éducation formelle. Aucun des responsables interrogés n'a en effet déclaré avoir suivi une formation sur le changement climatique. Or, dans de tel cas, les risques de subir *passivement* les impacts du changement climatique sont très élevés.

4-3 Structure aux actions désordonnées sans cadre institutionnel clairement établi

Les hôteliers interrogés ont affirmé que le Ministère du tourisme n'était pas nécessairement l'entité la plus qualifiée pour répondre aux problèmes de l'industrie de l'hébergement. Bien qu'étant en relation avec les pouvoirs publics, les hôteliers critiquent surtout les problèmes causés par l'approvisionnement en eau et en électricité⁵⁶.

Du côté des pouvoirs publics, la question du changement climatique et de ses conséquences sur le tourisme, en particulier sur l'industrie de l'hébergement, est à peine évoquer parmi les principaux défis qui se posent à ce secteur. Lorsqu'un responsable travaillant au sein du Ministère du tourisme a été interrogé sur l'existence d'un programme faisant le lien entre le changement climatique et le tourisme, celui-ci a répondu par la négative et a conseillé l'auteur d'aller vers le service de la météorologie pour obtenir de plus amples informations.

Autre fait remarquable, la personne enquêtée au Ministère de l'Environnement, le responsable R2⁵⁷ qui s'occupe du changement climatique semblait très peu au fait des liens qui existaient entre tourisme et changement climatique. En revanche, il reconnaissait volontiers les liens entre le changement climatique et d'autres secteurs d'activités, comme l'agriculture, la pêche, l'élevage. Lors de l'interview avec cette personne, il a été évoqué à plusieurs reprises le *Plan d'Action National d'Adaptation (PANA)*, - document programmatique détaillant les aspects qui sont supposés être les plus saillants de la problématique du changement climatique à Madagascar. L'information principale qui ressort de l'entretien de R2 est qu'il n'existe pas de programme ou de cellule dont les travaux sont axés sur le tourisme.

Cette apparente méconnaissance des liens entre le tourisme et le changement climatique se confirme jusqu'au plus haut niveau de l'administration. Ainsi, la Ministre de l'Environnement a martelé lors de sa rencontre avec la population de Toamasina que l'environnement était

⁵⁶ Ce problème d'approvisionnement en eau, qui ne fonctionne que par intermittence, s'est manifesté lors de notre séjour de recherche.

⁵⁷ R= Fonctionnaire travaillant au sein d'un ministère

important pour l'avenir du secteur touristique et que « *personne n'ira à Madagascar si les gens continuent à dégrader leur environnement naturel* ». Il n'était cependant pas question une seule fois de changement climatique et de ses conséquences sur l'environnement lors de son discours, encore moins sur l'industrie de l'hébergement de la ville de Toamasina.

L'organisation des structures opérant au niveau de l'administration publique n'offre pas toutes les conditions requises afin que l'industrie de l'hébergement puisse se préparer d'une façon optimale aux conséquences du changement climatique. En particulier, le Ministère du Tourisme n'offre pas encore à l'industrie de l'hébergement une politique spécifique qui lui permettrait de se mettre en position de réduire les impacts négatifs du changement climatique tout en lui permettant éventuellement de profiter des avantages induits par ce dernier.

Au niveau du Ministère de l'Environnement, qui est chargé des questions climatiques à Madagascar, il n'existe pas de cellule ou de programme spécifique qui vise la préparation du secteur touristique malgache aux changements climatiques. Les seuls domaines concernés par le PANA sont l'agriculture, l'eau, la santé publique, la foresterie et les zones côtières, mais pas le tourisme. L'objectif des projets d'adaptation issus du PANA est par ailleurs de protéger les catégories de populations les plus vulnérables. Bien que faisant des catégories d'acteurs qui seront fortement impactés par le changement climatique, les entreprises ne sont donc pas concernées par ce plan. Une telle absence de structure dédiée au changement climatique est renforcée par l'absence de textes de loi qui pourraient permettre en principe de donner une impulsion générale à l'ensemble des acteurs concernés par les liens entre tourisme, climat et environnement. Ces textes de loi sont restreints au développement du tourisme durable à Madagascar, sans mention particulière du changement climatique.

Au niveau du pouvoir exécutif, il semblerait donc que les liens entre le climat et le tourisme soient en partie méconnus, ou, volontairement ignorés. Cela a pour conséquence une absence de cohésion entre l'action et les processus de décision des structures chargées de s'occuper de l'environnement et celles dédiées au tourisme. Le manque de coordination est flagrant entre ces différentes entités, chacune d'elles travaille isolément les unes par rapport aux autres. Cette absence de coordination a été reconnue plus d'une fois même au plus haut sommet de l'Etat.

Les problèmes de coordination entre les structures gouvernementales, ainsi que l'absence d'institutions formelles qui lient changements climatiques et tourisme constituent des enjeux importants pour la capacité d'adaptation de l'industrie de l'hébergement. A Mahajanga-ville,

les entreprises hôtelières n'ont pas la possibilité de recourir à des structures publiques dédiées qui peuvent servir de « sources de données et de conseils » aux managers et aux entrepreneurs touristiques, étant donné qu'il n'y a pas une claire répartition des rôles et des attributions. Sur le plan économique, une telle situation peut entraîner un manque à gagner important dans le futur pour le secteur du tourisme.

4-4 Capital social déstructuré

Les hôteliers ont indiqué qu'ils n'entretenaient pas de collaboration avec d'autres structures, privées ou publiques, sous forme de travaux scientifiques rémunérés, en vue de se préparer aux conséquences du changement climatique. Cependant, les informations fournies par le chercheur C1 interviewé au service de la météorologie réfutent cette assertion.

Ainsi, selon C1, il existe bel et bien une collaboration entre *certain*s hôteliers de Mahajanga et des structures privées spécialisées dans l'évaluation des impacts environnementaux relatifs aux changements climatiques –structures privées dont les membres pouvaient toutefois travailler dans le secteur public, mais qui étaient rémunérés à titre privé, en tant que consultants. Lorsqu'il lui a été demandé de communiquer les résultats de ces études, il a opposé un refus arguant que ceux-ci avaient « *une valeur stratégique* » et qu'il ne pouvait pas « *les donner* ».

Lorsque nous avons interrogé les liens qu'entretenaient hôteliers avec la communauté de base de Mahajanga-ville à travers le tourisme communautaire, tous se sont montrés enthousiastes à l'idée. Toutefois, selon certains d'entre eux H2, cette forme de tourisme est loin d'être rentable d'un point de vue économique, et il serait, toujours d'après H2, « *difficile de convaincre les hôteliers de Mahajanga de s'impliquer davantage dans ce type de produit* ».

Par ailleurs, lorsqu'il a été demandé à quelques habitants de Mahajanga les relations qu'ils avaient avec l'industrie de l'hébergement, comment ils percevaient les hôtels à Mahajanga, la plupart affirmaient être contents que ces hôtels soient aussi nombreux dans la ville, et que cela montrait, toujours d'après eux, que le tourisme était une bonne chose à Mahajanga, car, cela fait vivre de nombreuses personnes. Cependant, quelques avis critiques ont émergé lors de la discussion.

Le principal grief concerne surtout l'existence de plages privées. L'interdiction d'accès à ces plages est « *illégal* », d'après les propos de l'interviewé HM3⁵⁸. Selon cette personne, « *certains propriétaires d'hôtels pensent qu'ils possèdent la plage tout entière* ». Le même de poursuivre en déclarant que « *ceci est un problème - quelqu'un devra conseiller les entreprises propriétaires à ce sujet*. » D'après ce que nous avons pu observer, il semblerait toutefois que cette situation est relativement bien acceptée par la population vivant aux alentours de ces hôtels. Ainsi, selon les propos que nous avons recueillis d'un pêcheur, « *d'un commun accord avec les gérants des hôtels, nous (les pêcheurs) n'accostons pas sur les plages privées* ».

Dans ce qui suit, un exemple illustrant cette problématique de la privatisation d'une partie des plages de la ville de Mahajanga à travers un cliché que nous avons pris lors de notre séjour de recherche. La surface de la place et sa longueur est assez importante même si nous n'avons pas pu avoir de chiffres exacts les concernant. Elle est par ailleurs assez bien entretenue par les hôteliers.

Photo 5 : Plage Privée Interdite d'Accès aux Personnes non-clientes de l'Hôtel



Auteur : RAJAONARISOA/09/03/2016

⁵⁸ HM= Habitant de Mahajanga

Les relations qu'entretiennent les hôteliers avec les touristes font partie du capital social qui leur est nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques. En effet, les touristes sont parmi les premiers concernés par les dégradations environnementales, mais, ils font partie aussi des facteurs de dégradation de la destination touristique. Pour l'adaptation au changement climatique, il est donc primordial d'entretenir des liens suffisamment étroits avec les touristes pour orienter leur comportement, afin d'obtenir d'eux une attitude favorable à la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

L'hôtelier H4 a ainsi déclaré que la plupart des touristes étaient de plus en plus soucieux de protéger l'environnement. *« On a aujourd'hui affaire à des touristes de plus en plus consciencieux de l'importance de l'environnement. Ils prennent véritablement en compte les enjeux environnementaux durant leur séjour et leur voyage »*. Cette appréciation positive des comportements des touristes est également révélée par un autre hôtelier. *« Lorsque nous demandons aux touristes de s'impliquer davantage dans la préservation de l'environnement de Mahajanga, par exemple, nous leur avons demandé de recycler chez eux, dans leur pays, les piles et les ampoules qu'ils consomment ici, tous ont accepté de le faire »*, nous a ainsi affirmé l'hôtelier H3. L'hôtelier H3 va encore plus loin dans ses propos. Il affirme en effet que les *« touristes sont prêts à payer un peu plus pour s'assurer une qualité élevée en matière d'environnement »*. C'est d'ailleurs l'une des motivations qui poussent certains hôtels à être *« plus verts »*, selon ses dires. Pour les autres hôteliers, ils n'ont pas réellement noté un comportement plus en faveur de l'environnement.

Il a été mis en évidence dans les paragraphes précédents que les réseaux qui se tissent entre l'industrie de l'hébergement et les communautés locales ne sont pas suffisamment profitables du point de vue de l'industrie de l'hébergement. Il a été remarqué par ailleurs qu'en dépit d'une absence de collaboration officielle entre le secteur privé et le secteur public, il existe une collaboration souterraine entre certains membres des deux secteurs, sous la forme d'études qui revêtent alors un intérêt stratégique pour les acteurs qui les ont commanditées. Ceci signifie, d'une part, qu'il existe une certaine compétence technique à Madagascar, - pays pourtant réputé sous-développé et inefficace sur le plan scientifique-, et, d'autre part, que les acteurs détenant ces compétences mettent celles-ci au service de quelques-uns et non de tous. Or, le changement climatique a une implication sur l'ensemble du secteur touristique, et par conséquent, sur l'ensemble des acteurs de l'industrie de l'hébergement et du tourisme. Le partage d'information et la rupture des asymétries d'information constituent alors un enjeu capital pour le futur.

Par ailleurs, le « capital social » a un enjeu économique, environnemental et socioculturel. Dimension économique, parce que les informations contenues dans les études d'impact peuvent fortement influencer les décisions d'investissement des acteurs de l'industrie de l'hébergement. Connaître les meilleurs terrains où bâtir les hôtels, mais également les aires géographiques qui présentent le moins de risques pour les constructions, les conséquences économiques potentielles des dégâts causés par les tempêtes et les inondations constituent autant d'atouts et d'avantages pour les détenteurs de ces informations.

L'enjeu concerne aussi la dimension socio-culturelle, car, d'un côté, une minorité d'individus ou de groupes économiques influents continueront d'avoir leur emprise sur la totalité de l'ensemble de l'industrie de l'hébergement. L'enjeu est également environnemental, car, c'est en connaissant de façon plus ou moins précise les conséquences du changement climatique sur le patrimoine bâti et naturel qu'il est possible d'envisager dès à présent les outils d'adaptation possible concernant les impacts à venir, ce qui a pour conséquence d'améliorer la durabilité du tourisme dans Mahajanga-ville.

Après avoir mis en exergue les principaux résultats de cette recherche sur les caractéristiques des déterminants de la capacité d'adaptation de l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga, nous passons maintenant à la *discussion* de ces résultats.

5- Les adaptations auxquelles est en mesure de prétendre l'industrie de l'hébergement de Mahajanga-ville

La capacité d'adaptation est une pré-condition à l'adaptation. En fonction des caractéristiques de la capacité d'adaptation d'un système, il est ainsi possible d'inférer les adaptations qui peuvent être mises en œuvre par celui-ci. La discussion qui suit va donc porter sur les adaptations auxquelles peuvent prétendre l'industrie de l'hébergement de Mahajanga, les caractéristiques de la capacité d'adaptation de cette dernière ayant été déjà décrites dans les paragraphes précédents.

5-1 Une adaptation autonome de niveau moyen

L'adaptation autonome réfère aux adaptations auxquelles peuvent prétendre l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga, sans aucune aide extérieure. L'accès à des prêts bancaires reste limité pour les hôteliers interrogés. Ce qui peut impliquer une *adaptation technologique d'un niveau très limité* de leur part, car, les manifestations du changement climatique seront plus intenses dans l'avenir. La combinaison entre le manque de surface

financière de l'industrie de l'hébergement - notamment en raison d'un système de crédit bancaire encore peu développé - et des événements climatiques extrêmes de plus en plus intenses et fréquents peut empêcher les acteurs de l'industrie de recourir à des adaptations technologiques qui peuvent être de surcroît coûteuses. Cela peut être renforcé par le fait que Mahajanga-ville est une destination très propice à l'inondation. Ce problème est appelé encore à se renforcer dans l'avenir.

Parmi les adaptations technologiques souvent évoquées dans l'industrie de l'hébergement, il y a l'utilisation de matériaux nouveaux. En général, ces matériaux nouveaux ne sont pas toujours disponibles dans les pays pauvres, mais en outre, ils coûtent souvent très chers et sont difficiles à installer. Il faut alors soit former en interne de nouvelles compétences, soit recourir à des prestataires extérieurs. La première option exige du temps et de l'argent, la seconde quant à elle exige que de tels prestataires existent au niveau du pays ou de la région ravagée par l'événement climatique, en l'occurrence Madagascar et la région Boeny, et que par ailleurs ces prestataires proposent des tarifs compétitifs. Par rapport au niveau général d'éducation scientifique à Madagascar, et le pouvoir d'achat des hôteliers, les *options d'adaptation technologique sont ainsi très limitées*.

Qu'en est-il alors d'une possibilité d'adaptation planifiée impliquant des adaptations organisationnelles complexes ? L'adaptation planifiée pose la question de savoir si les acteurs de l'industrie de l'hébergement sont aptes à intégrer dès maintenant, ou dans un avenir proche, les risques climatiques qui vont se produire d'ici 10 ou 15 ans dans leur processus de prise décision et routine quotidienne. Une telle intégration impliquerait que les hôteliers soient assurés d'un revenu constant élevé chaque année. Or, une confiance aussi considérable dans la rentabilité de l'industrie ne se justifie pas, selon les dires des personnes enquêtées. Il faut ajouter à cela un attrait moindre de la ville de Mahajanga pour les touristes non-résidents qui semblent systématiquement préférer le Grand Sud, ou les destinations balnéaires « phares » que sont Nosy-Be et Sainte-Marie, sans que l'on constate une inversion de tendances, et l'on peut déduire que *l'adaptation planifiée est encore à l'état embryonnaire, voire encore à inventer*, au niveau des acteurs de l'industrie de l'hébergement, cela principalement en raison d'une incertitude élevée quant à la viabilité économique future du développement touristique de leur ville.

Néanmoins, le faible niveau de la surface financière de l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga peut être compensé par l'existence d'une main-d'œuvre flexible, bon marché et

saisonnaire. C'est l'existence d'une telle main-d'œuvre qui rend *la résilience de l'industrie de l'hébergement suffisamment élevée* pour ne pas être en état de grave difficulté à chaque choc climatique. En effet, le coût de la main-d'œuvre peut amortir la violence des chocs, que ces derniers soient climatiques ou non-climatiques. Les chocs non-climatiques peuvent être par exemple de graves crises politiques soudaines qui rendent peu sûres et fiables les voyages à Madagascar, ou à Mahajanga. Lors des crises, sauf pour les cas les plus extrêmes, l'industrie de l'hébergement peuvent ainsi, du moins en principe, toujours maintenir leur établissement ouvert grâce à la flexibilité de la main-d'œuvre malgache. Traduites en termes techniques, cela signifie qu'elle peut toujours proposer les mêmes fonctions tout en maintenant une perspective de développement solide. Si l'adaptation organisationnelle par les coûts est possible, la qualité d'une telle adaptation sur le long-terme pose la difficulté de savoir si un tel déséquilibre en défaveur du travail face au capital est souhaitable sur le long-terme, et surtout, s'il est durable.

Les acteurs de l'industrie de l'hébergement peuvent par ailleurs, et ce, de manière autonome, tous prétendre à *une adaptation comportementale d'un niveau acceptable*. En effet, les pratiques dites vertes commencent à pénétrer de plus en plus les établissements hôteliers qui ont fait l'objet de notre investigation. Ces pratiques concernent surtout les différentes manières d'économiser de l'énergie et de l'eau, ainsi que la façon dont il faut s'occuper des déchets. Les hôteliers peuvent par ailleurs mobiliser ces pratiques autant qu'ils le veulent, en raison d'une part de la rentabilité de ces pratiques- elles permettent en effet de diminuer les coûts, aspect important pour tout opérateur économique - et d'autre part en raison des avantages qu'elles peuvent apporter en termes d'image et de relations publiques. Avoir une image positive peut en effet différencier une entreprise de ses concurrentes. Elle peut donc être une source de nouvelles opportunités de marché.

Par ailleurs, l'adaptation via les pratiques vertes constitue non seulement une adaptation comportementale efficace, mais fait partie aussi des synergies, qui sont très recherchées, entre adaptation et mitigation. Cette synergie peut être considérablement renforcée dans l'avenir en raison d'une implication de plus en plus forte d'une partie de plus en plus importante de touristes dans la protection environnementale. L'adaptation comportementale de l'industrie de l'hébergement peut également être renforcée à condition qu'il existe des stratégies de renforcement de la compétence des personnes travaillant au sein de ces structures hôtelières.

Malgré l'opportunité pour les hôteliers de s'investir davantage dans les pratiques vertes, quelques obstacles ont été décelés durant les entretiens que nous avons effectués. L'un d'entre eux est le manque de formation au changement climatique. Or, c'est un domaine marqué par une complexité importante. L'autre est la confiance en un partenaire extérieur pour résoudre les principales difficultés dues aux conséquences du changement climatique, en l'occurrence l'Etat malgache. Cela peut mettre en danger les hôteliers en créant une zone de confort factice. En se reposant sur un partenaire extérieur, il est en effet toujours tentant de se restreindre dans ses efforts, voire de ne faire que le strict minimum. Dans ce cas, *les risques de maladaptation et de sous-adaptation sont alors extrêmement élevés*. Un exemple de maladaptation est la privatisation de certaines ressources touristiques. Une telle privatisation a déjà lieu pour les plages à Mahajanga-ville.

5-2 Une adaptation mixte d'un niveau très faible

L'adaptation mixte réfère aux adaptations auxquelles peuvent prétendre l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga, avec l'aide de partenaires extérieurs. Il s'agit d'adaptations effectuées *ensemble*, en partenariat.

Industrie de l'hébergement / Etat

L'existence d'une source financière mise à la disposition de l'industrie de l'hébergement par les pouvoirs publics pour l'adaptation de celle-ci aux changements climatiques a été évoquée aux cours des discussions avec les hôteliers. Ces derniers ont unanimement répondu qu'il n'existait aucune aide, aucun fonds alloué à l'adaptation au changement climatique par l'Etat. L'absence d'un tel fonds est bien entendu regrettable puisque l'adaptation au changement climatique n'appartient pas seulement aux acteurs qui en sont directement bénéficiaires. Dans plusieurs pays, le partenariat public-privé est ainsi devenu l'un des axes de développement les plus importants en matière d'adaptation.

Ainsi, en Inde, l'Etat a mis en place un fonds d'adaptation mixte rassemblant à la fois les acteurs privés et ceux du public dans le domaine de l'agriculture. A Madagascar, aucun fonds ni allocation du même genre n'a encore vu le jour. Pour ce qui concerne le secteur particulier du tourisme, il est donc exclu que les hôteliers puissent être les instigateurs d'une stratégie d'adaptation collective, qui pourrait préserver à la fois les intérêts des acteurs du privé comme l'intérêt général, cela, en dépit de leur rôle stratégique dans le secteur du tourisme, posant ainsi le problème épineux de *l'absence d'acteurs* qui sont aptes à initier une adaptation. Il se peut donc que pour un certain nombre de problèmes, ce soit *la non-adaptation qui prévaut au*

sein de l'industrie de l'hébergement. Dans la mesure où le changement climatique peut entraîner la raréfaction de l'usage de l'eau, ainsi que de la pollution de celle-ci. Or, il s'agit d'un défi qui mêle énormément d'enjeux pour l'industrie de l'hébergement. L'un de ces enjeux est la montée en gamme de certains hôtels qui ont besoin d'avoir à leur disposition une importante quantité d'eau pour divers usages allant de la piscine jusqu'au parcours de golf dans un contexte où cette ressource pourrait être de plus en plus rare, et donc de plus en plus disputée.

Même dans le cas où les hôteliers n'afficheraient pas le souhait d'une montée en gamme, il n'en demeurerait pas moins que le problème du partage de l'eau ne manquera de se poser dans l'avenir. Et que cela va nécessiter un arbitrage de l'Etat entre certains secteurs d'activités économiques, notamment entre l'agriculture et le tourisme. Or, si l'Etat a déjà quelques difficultés à proposer une stratégie d'adaptation robuste et équitable pour le seul secteur du tourisme, qu'en sera-t-il lorsqu'il aura à démêler un nœud plus complexe ? Là encore, le problème de partage entre secteurs d'activités économiques ne pourra pas faire sortir un « vainqueur », puisqu'il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle.

Si l'Etat est absent en tant qu'allocateur de fonds, il semble également qu'il le soit en tant que pourvoyeur de formation et d'informations. En effet, malgré la reconnaissance que le tourisme va jouer un rôle de plus en plus important au niveau de l'économie malgache dans un futur proche, - l'ambition de l'Etat malgache est d'atteindre un million de touristes en 2020, les études sur les conséquences du climat futur sur le secteur du tourisme ne sont pas accessibles à tous. Bien entendu, la fiabilité des projections climatiques peut encore susciter le scepticisme. Malgré les limites de ces projections, avoir une idée globale des changements globaux qui ne manqueront pas de survenir dans le futur est une nécessité pour beaucoup d'acteurs privés avant de mettre en place une démarche d'adaptation.

Pour résumer la situation qui prévaut dans l'industrie du tourisme, l'usage stratégique d'informations climatiques est limité à quelques acteurs qui perçoivent l'intérêt de disposer de projections climatiques à des fins d'études d'impacts, d'une part, et d'autre, ces projections ne sont pas encore suffisamment détaillées et précises pour réellement permettre de bâtir des stratégies d'adaptation revêtant un caractère robuste. *La robustesse* ne fait donc pas partie des qualités des stratégies d'adaptation organisationnelle de l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga. L'accès inéquitable aux informations entre les hôteliers peut également se traduire par un affaiblissement collectif puisque l'adaptation n'est pas un jeu à somme nulle,

et que sans cohérence, le système entier de l'industrie de l'hébergement peut fondre sur lui-même.

Industrie de l'hébergement /acteurs non-étatiques

La collaboration de l'industrie de l'hébergement et la population hôte en matière d'adaptation est relativement limitée, voire inexistante. En effet, d'après les résultats de l'enquête, il existe très peu d'initiatives de l'industrie de l'hébergement vers les autochtones lorsqu'il faut sensibiliser ces derniers afin qu'ils aient un respect plus important de l'environnement et des ressources naturelles. Les hôteliers interrogés disent en effet qu'ils n'ont jamais reçu de consignes particulières afin de transmettre à leur entourage proche, familles et amis, ou plus éloigné, à l'instar de leurs voisins et des habitants de leur quartier, les pratiques « vertes » qu'ils sont amenés à pratiquer à l'intérieur de leur cadre de travail.

Clairement, l'industrie de l'hébergement se prive ici d'un instrument qui peut être particulièrement efficace dans la promotion des pratiques respectueuses de l'environnement, environnement -il faut le rappeler- dont ils dépendent pour la poursuite de leurs activités. Cela pourrait avoir pour conséquence de *rendre plus complexe et plus coûteuse les adaptations futures* et par conséquent, *diminuer le rapport coût /bénéfice des adaptations*. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de dire que l'industrie de l'hébergement de la ville de Mahajanga peut à elle seule régler les problèmes environnementaux. Toutefois, compte tenu de l'importance de cette industrie au niveau de la région de Boeny, son influence peut être extrêmement importante dans la conscientisation environnementale de la population, déjà amplement convaincue que Mahajanga-ville est la destination phare du tourisme sur la côte ouest malgache. Et, il est clair que si le tourisme venait à prendre encore plus d'ampleur dans l'avenir, le rôle qui pourrait être dévolu aux hôteliers dans la sensibilisation environnementale et la protection des ressources naturelles devrait encore s'agrandir.

Par ailleurs, certains autochtones de la ville de Mahajanga possèdent des savoir-faire en matière de protection de l'environnement. Ces savoir-faire sont reconnus pour avoir une certaine efficacité contre certains événements climatiques tels que les cyclones, aussi bien par les hôteliers que par les chercheurs interrogés par l'auteur. Or, il semblerait que l'apport de ces savoir-faire soit quelque peu limité pour l'industrie de l'hébergement. A l'exception de la plantation de quelques espèces d'arbres, aucun système végétal particulier n'est apparu comme pouvant revêtir une utilité pour les hôteliers. Par ailleurs, les arbres plantés ont été le

fait de la génération précédente. Aucun programme spécifique n'a été effectué depuis pour prolonger cet effort.

Or, le végétal peut revêtir plusieurs fonctions comme celle de protéger contre les conséquences des tempêtes et des cyclones, mais également contre les effets extrêmes de la chaleur, en agissant sur la micro-température, et donc sur le confort des touristes. Mais aussi en assurant un approvisionnement en fruits et légumes frais dans les hôtels, et donc permettant d'ancrer le fonctionnement de ces derniers durablement au niveau du local. Les différentes fonctions du végétal semblent être minorées dans le monde de l'industrie de l'hébergement. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que, dans un milieu urbain, qui est celui de la ville de Mahajanga, le végétal est la plupart du temps assimilé à un élément purement décoratif ou folklorique. Compte tenu de la faiblesse des liens qui existent entre les autochtones, qui sont en partie les dépositaires du savoir et des savoir-faire traditionnels, et l'industrie de l'hébergement d'une part, et l'absence de liens suffisamment étroits entre l'industrie de l'hébergement et l'Etat, il est possible d'affirmer que cette dernière ne peut prétendre en l'état à *une adaptation basée sur les écosystèmes qui soit efficace*, c'est-à-dire, répondant aux besoins spécifiques des hôteliers, et non de la population en général.

Cette situation risque encore de s'aggraver, car, le changement climatique peut rendre inefficace et obsolète les stratégies d'adaptation employées par les autochtones dans le passé, rendant encore plus ténues les relations entre les hôteliers et ces derniers, - qui feront l'objet d'une plus grande méfiance. Pourtant, avec ses températures dépassant facilement 31° C, la ville de Mahajanga devrait s'attacher à exploiter de la façon la plus systématique possible les fonctions du végétal, en particulier celle qui assure une baisse de la température à un niveau micro-local.

Pour ce qui concerne les liens économiques entre l'industrie de l'hébergement et la communauté locale ou villageoise, ils peuvent se manifester, dans le secteur du tourisme, par le tourisme dit communautaire. D'après les résultats de l'enquête que nous avons effectués, bien que cette forme de tourisme soit prisée par les hôteliers, il s'avère qu'elle n'est pas tout à fait rentable, et par conséquent, ne répond pas aux objectifs économiques de l'industrie de l'hébergement. Il est donc difficile pour les hôteliers de prétendre pouvoir s'appuyer sur les communautés locales pour promouvoir des programmes d'adaptation, *ce qui affaiblit alors la possibilité d'occurrence d'une adaptation basée sur la communauté*, adaptation qui fait partie

des adaptations organisationnelles a priori les plus souhaitables, car directement liées aux aspects socioéconomiques de développement.

5-3 Une adaptation par l'Etat encore à l'état embryonnaire

L'adaptation par l'Etat réfère aux adaptations que l'Etat peut effectuer au bénéfice de l'industrie de l'hébergement. L'état est un acteur indispensable de l'adaptation, comme il l'est pour la mitigation. La raison est que certains types d'adaptation ne peuvent tout simplement pas être entrepris par des acteurs non-étatiques. Il en est ainsi de tous les cas qui requièrent la mise en place d'infrastructures lourdes, par exemple, s'agissant des mesures de protection contre la hausse du niveau de la mer. Or, d'après les résultats de notre enquête, l'Etat n'est pas encore en mesure d'opérer le virage de l'adaptation pour le secteur du tourisme à Madagascar. Au niveau du pouvoir central, tout passe en effet par le Ministère de l'Environnement lorsqu'il s'agit de régler les problèmes relatifs au changement climatique. Or, celui-ci n'est pas nécessairement le plus apte lorsqu'il s'agit de s'occuper de tourisme. Le risque que les problématiques spécifiques à ce dernier ne soit qu'approximativement comprises est alors très élevé. La question du changement climatique et de ses conséquences sur le tourisme à Madagascar est ainsi à peine évoquée parmi les principaux défis qui se posent à ce secteur lorsque nous avons interviewé quelques représentants des pouvoirs publics. Ceci implique que les besoins en adaptation du secteur touristique, en particulier ceux concernant l'industrie de l'hébergement, sont le plus souvent complètement ignorés par l'Etat. Etant un acteur indispensable de l'adaptation, *l'Etat peut alors affaiblir considérablement la résilience des hôteliers en n'agissant pas comme tel.*

Cette faiblesse de la résilience peut être accentuée du fait de l'absence de coordination entre les structures chargées de s'occuper de l'environnement et celles qui sont dédiées au tourisme. En effet, cela empêche tout effort de centralisation des données, étape primordiale vers une adaptation efficiente et équitable. L'illusion est de croire qu'un tel éparpillement n'est pas sans effet sur l'ensemble de la gouvernance de l'adaptation. Sans une réelle coordination des actions, ainsi qu'une vue d'ensemble de la gouvernance et des moyens effectivement mobilisés pour l'adaptation, *le risque d'une externalité négative touchant le tourisme ne peut être écarté, accentuant alors la faiblesse de la résilience de l'industrie de l'hébergement.* L'Etat peut ainsi entraîner divers impacts négatifs- sans le savoir- sur les acteurs économiques évoluant dans le secteur du tourisme.

Conclusion de la deuxième partie

La capacité d'adaptation au changement climatique du secteur touristique de Mahajanga-ville est fonction de la capacité d'adaptation de l'industrie de l'hébergement de Mahajanga-ville. Si telle est l'hypothèse du mémoire, l'objectif de la recherche a été de sonder la capacité d'adaptation de cette industrie. Or, il ressort des analyses et des discussions menées que la capacité d'adaptation de l'industrie de l'hébergement de Mahajanga-ville au changement climatique demeure encore à un niveau très faible, et ce, en dépit des discours qui considèrent Mahajanga-ville comme l'un des fleurons du tourisme de la côte ouest malgache. A partir de constat, il est possible de conclure à la faiblesse de la capacité d'adaptation du secteur touristique de Mahajanga-ville, dans son *ensemble*. Mais, étant donné que Mahajanga-ville est un cas critique pour le secteur touristique de la côte ouest malgache, la capacité d'adaptation au changement climatique du reste de la région est donc probablement elle aussi faible. Cette dernière assertion répond par la négative à la problématique de recherche de ce mémoire, à savoir : « Le secteur touristique de la côte ouest malgache est-il en mesure de faire face aux impacts du changement climatique ? »